

POCKET GUIDE ACMF 2018



À vos côtés depuis 1952

A photograph of a middle-aged couple smiling and embracing each other. The man has curly grey hair and is wearing a white shirt. The woman has long brown hair and is also wearing a white shirt. They are outdoors with a bright, hazy background.

SOMMAIRE

NOS OFFRES

P. 4

VOS AVANTAGES

P. 6

VOS SERVICES

P. 12

VOS ASSISTANCES

P. 18

Vous rendre service... tout simplement !

Association de Professionnels de Santé, à but non lucratif, l'ACMF est heureuse de vous compter parmi ses 12 000 membres. Fondée en 1952 par un groupement de Médecins, l'ACMF n'a de cesse d'innover pour toujours mieux vous servir et vous épauler dans la gestion de votre quotidien.

L'ACMF vous fait bénéficier d'un ensemble inédit de prestations, afin de vous aider à protéger votre qualité de vie : des avantages exclusifs négociés auprès de 2 500 marques et enseignes, une conciergerie de services pratiques s'appuyant sur un réseau de 190 000 prestataires référencés, ainsi qu'un bouquet complet d'assistances pour gérer vos principales urgences : auto/moto, médicale, habitation et juridique.

Pour répondre efficacement à tous vos besoins, vous disposez d'un accès permanent, gratuit et illimité à notre équipe d'Assistants Personnels, basée en région parisienne. Vos Assistants Personnels sont formés, outillés et qualifiés pour répondre rapidement et efficacement à tous types de demandes.

En espérant que nos avantages, services et assistances vous apportent entière satisfaction.

Dr Philippe Lauwick, Président de l'ACMF



Notre mission : vous faciliter la vie

Pour vous faire gagner du temps, de l'argent et de la sérénité au quotidien, l'ACMF vous propose un ensemble inédit de prestations, en un point d'accès unique.



DES AVANTAGES : pour satisfaire toutes vos envies en vous faisant profiter tout au long de l'année de tarifs préférentiels dans tous les univers de la consommation.

DES SERVICES : pour répondre à tous vos besoins en vous mettant en relation avec des artisans, des prestataires de confiance et du personnel à domicile qualifié, partout en France.

DES ASSISTANCES : pour résoudre rapidement et efficacement toutes vos urgences (auto, médicale, habitation et juridique) en activant la meilleure solution de prise en charge.

Des formules au choix adaptées à vos besoins

L'offre ACMF se compose de 4 formules d'abonnement au choix. Le Club ACMF qui donne exclusivement accès aux avantages et privilèges, et 3 autres formules qui associent aux avantages, une conciergerie de services pratiques et/ou un bouquet d'assistances « 4 en 1 ».

	Club ACMF	VIE QUOTIDIENNE	PROTECTION OPTIMALE	Pack SÉRÉNITÉ
AVANTAGES	✓	✓	✓	✓
SERVICES	—	✓	—	✓
ASSISTANCES	—	—	✓	✓

Toutes nos formules d'abonnement sont souscrites pour une durée d'un an à compter de la date d'adhésion, ou de reconduction. Vous pouvez néanmoins changer d'abonnement en cours d'année pour basculer sur une formule plus complète.

Les prestations incluses dans votre formule

Vous trouverez dans ce guide la liste de nos principales prestations à date. Un repère figurant en tête de chapitre indique la ou les formules qui vous permettent d'en bénéficier.

NB : La formule **SÉRÉNITÉ**, souscrite par la plupart d'entre vous, donne accès à l'ensemble de nos prestations.

 La formule à laquelle vous avez souscrit est mentionnée sur la lettre d'accompagnement qui vous a été adressée avec votre Pocket Guide.

VOS AVANTAGES



Les avantages ACMF 2018

Inclus dans

CLUB ACMF

VIE QUOTIDIENNE

PROTECTION OPTIMALE

SÉRÉNITÉ

Quelle que soit la formule souscrite, vous profitez d'avantages exclusifs négociés spécialement pour vous par l'ACMF.

Vous bénéficiez **de réductions et de tarifs préférentiels**, toute l'année et dans tous les univers de la consommation.

Grâce à l'ACMF, vous faites des économies sur vos voyages, vos sorties, vos activités sportives, vos achats en ligne, l'abonnement à vos revues, l'achat de votre prochain véhicule, etc.

Vous avez accès à plus de **2 500 marques et enseignes partenaires** via le site de l'ACMF. Pour en profiter, il suffit de vous identifier sur votre espace personnel depuis **www.acmf.fr**. Notre site fonctionnant comme un portail, vous avez un accès direct et sécurisé à tous vos avantages.



Club Privilège

Depuis le site ACMF, vous bénéficiez d'un accès sécurisé, gratuit et illimité à notre plateforme e-shopping Club Privilège. Vous profitez d'offres spéciales sur tous vos achats : voyages, sorties, loisirs, high-tech, déco, électroménager, mode, beauté, sport, etc.

Afin de satisfaire toutes vos envies, l'ACMF a négocié pour vous des conditions préférentielles auprès de 800 marques et enseignes de choix. En cumulant les remises immédiates et le remboursement d'une partie de vos achats, vous réalisez 15 % d'économie en moyenne.

Chaque vendredi, vous recevez dans votre boîte mail, les bons plans et offres spéciales du Club.

! Vous devez préalablement activer votre espace personnel sur www.acmf.fr



Culture et loisirs

Grâce à l'ACMF, multipliez les occasions de plaisirs et de loisirs en famille ou entre confrères.

- **ReducCE, une billetterie spectacles & loisirs à tarifs réduits** : plus de 60 parcs d'attractions en France et en Europe, plus de 1 500 cinémas partout en France, plus de 10 000 spectacles, événements sportifs, expositions-musées, concerts, pièces de théâtre, ainsi que des abonnements à tarifs réduits sur plus de 250 magazines : actualités, mode, sports-loisirs, déco, jardin, cinéma, télé, enfants, etc.
- Des **associations sportives et culturelles** pour pratiquer vos passions entre confrères : Médi-Passion (Moto-Club Médical de France, Médi-Voile, l'Association Médicale Française de Tennis, le Groupement Écrivains Médecins, etc.)

! Vous devez préalablement activer votre espace personnel sur www.acmf.fr



Voyage et tourisme

Pour vos déplacements professionnels et/ou vos voyages en famille, profitez d'avantages négociés pour vous :

Avantages via le Club Privilège : plus de 160 partenaires dont accorhotel.com (Mercure, Sofitel, Pullman, Novotel, Ibis, etc.), voyages-sncf.com, expedia.fr, lastminute.com, etc.

Avantages via ReducCE : ReducVacances, plus d'un million d'appartements, bungalows et chalets, mer et montagne, France et Espagne, à prix CE.

Avantages exclusifs ACMF : Belambra (jusqu'à -30%), Groupe Pierre et Vacances (jusqu'à -40%), Club Med (5% de remise permanente en période scolaire et 10% hors période scolaire), Les Villages Clubs du Soleil (10% de remise permanente), Look Voyages et Vacances Transat (10% de remise permanente), Choice Hotels (15% de remise permanente).



Auto-moto

L'ACMF vous fait bénéficier d'avantages exclusifs pour votre auto, votre moto ou scooter, que ce soit sur l'achat, l'entretien ou la location.

Centrale d'achat auto-moto : une équipe d'experts pour vous guider et vous conseiller ainsi que de nombreux tarifs préférentiels négociés sur les principales marques et modèles du marché (jusqu'à 30% de remise).

Contrôle technique : 10% de remise chez Dekra, Norisko Auto, AutoControl.

Stage de récupération de points : 20 € de remise sur le montant de votre stage dans l'un de nos 2 500 centres partenaires.

Location : jusqu'à 20 % de remise négociée auprès de nos partenaires Ada, Europcar et Hertz.

NB : La formule **SÉRÉNITÉ** donne également droit au remboursement du stage à hauteur de 250 € TTC, à raison d'une fois tous les deux ans, pour l'un des membres du foyer.



Clubs de sport

Vous bénéficiez de réductions sur vos abonnements CMG Sports Club (jusqu'à 185 € de remise), Keep Cool (50 € de remise) et Forest Hill (120 € de remise).



Site ACMF

Le site www.acmf.fr est un portail dédié qui vous offre un accès centralisé à l'ensemble de vos informations et prestations. Une fois identifié sur votre espace personnel, vous pouvez mettre à jour les données de votre compte, accéder directement à Club Privilège, ReducCE, @del et retrouver les codes promo de vos autres partenaires.



ACMF Réseaux sociaux

Retrouvez-nous et suivez-nous sur Facebook (ACMF), LinkedIn (ACMF Asso) et Twitter (@Club_ACMF).

Invitez vos amis et confrères à nous rejoindre et créons ensemble une communauté d'échange et de partage entre Professionnels de Santé.



ACMF le Mag'

ACMF le Mag' est un authentique magazine composé d'articles de fond, de reportages, de portraits de personnalités et de dossiers thématiques, pour vous divertir, vous apporter des conseils pratiques et vous faire découvrir les dernières tendances.



ACMF le Blog

L'ACMF met à votre disposition un nouvel outil de communication, d'échange et de partage : un espace d'expression, interactif et ludique, des news et bons plans publiés

en temps réel, des interviews et vidéos de membres de l'ACMF et de confrères, des compléments d'information sur les articles d'ACMF le Mag'.



@del

Notre plateforme d'information juridique en ligne répond à toutes vos questions, dans tous les univers du droit privé et professionnel : famille, fiscalité, justice, santé, logement, travail, véhicule, consommation, etc. Vous avez accès à des « questions-réponses » classées par thématique, à des notices juridiques, à des articles de loi et à des modèles de courriers.

⚠ Vous devez préalablement activer votre espace personnel sur www.acmf.fr



Commission d'entraide

Fidèle à notre vocation d'association confraternelle, la Commission d'entraide se réunit régulièrement pour étudier des dossiers relevant de cas particuliers et/ou de situations exceptionnelles qui justifient un traitement spécifique et personnel.

Les informations relatives à la nature des avantages indiqués dans ce Pocket Guide sont celles communiquées par nos partenaires au moment de sa rédaction, en novembre 2017. Certaines informations sont susceptibles d'évoluer en cours d'année du fait de nos partenaires, de la teneur de nos accords et de la nature des prestations.



UNE QUESTION SUR VOS AVANTAGES :

▪ 01 47 04 09 01

Du lundi au vendredi, de 9h30 à 18h30

▪ www.acmf.fr

VOS SERVICES



Les services ACMF 2018

Inclus dans

VIE QUOTIDIENNE

SÉRÉNITÉ

Avec les formules VIE QUOTIDIENNE et SÉRÉNITÉ, vous bénéficiez d'une **multitude de services pratiques**, négociés spécialement par l'ACMF auprès de notre partenaire BEA, filiale d'Europ Assistance et de Malakoff Médéric.

Ces services sont issus du programme Bien-Être à la Carte dont bénéficient actuellement les salariés de grands groupes français. Ces entreprises sont reconnues pour leur politique sociale engagée et leur souci de préserver la qualité de vie de leurs équipes.

BEA a constitué un réseau de **148 000 prestataires référencés** pour leur rigueur et leur fiabilité, partout en France. Ce réseau regroupe des enseignes nationales, des entreprises régionales et des artisans de proximité, répondant aux principaux besoins de services à la personne et à domicile.

Chaque prestataire a fait l'objet d'une sélection rigoureuse, basée sur des critères d'expertise métier (ex : certifications Qualibat & Qualicert), de rapidité d'intervention, de tarifs maîtrisés et de solvabilité. Afin d'être référencés, ils ont également dû signer la **charte qualité & engagements** de BEA.



ASSISTANTS PERSONNELS

7j/7 24h/24



Vous disposez d'un accès permanent, centralisé, gratuit et illimité à notre plateau dédié d'Assistants Personnels, basé en région parisienne. Vos Assistants Personnels sont formés, outillés et qualifiés pour répondre rapidement et efficacement à tous types de demandes. N'hésitez pas à les solliciter, quelle que soit la nature de votre besoin : qu'il s'agisse d'une simple information, d'une recherche à effectuer ou de vous mettre en relation avec l'un de nos prestataires de confiance.

Un simple appel et un seul numéro à composer

01 47 04 31 30

- Vous avez un déplacement à organiser ?
- Vous avez des travaux d'aménagement à effectuer ?
- Votre employé(e) de maison est tombé(e) malade ?
- Vous êtes confronté(e) à un problème juridique ?
- L'un de vos proches est fragilisé, ou en perte d'autonomie ?
- Etc.

Nos Assistants Personnels sont à votre service pour vous faciliter la vie et vous faire gagner du temps, au quotidien.

Voici les principaux domaines d'intervention de vos Assistants Personnels :



Famille

- Garde d'enfants régulière ou ponctuelle (en crèche ou à domicile), soutien scolaire, cours de langues, cours informatiques, activités extra-scolaires, etc.
- Recherche de colonies de vacances, de stages et séjours linguistiques.
- Aide aux personnes fragilisées : divorce, famille monoparentale, perte d'emploi, perte d'autonomie, etc. (dispositifs légaux, modalités de prise en charge, solutions d'accompagnement).

→ Votre Assistant Personnel vous met en contact avec des sociétés de services agréées, disposant de personnels compétents et de confiance.



Domicile

- Aide-ménagère (ménage, repassage, etc.) et jardinage.
- Petits et gros travaux (maintenance, installation, amélioration et rénovation de l'habitat).
- Dépannage (informatique, audiovidéo, électroménager, etc.).
- Urgence habitation 24/7 (plombier, serrurier, électricien, chauffagiste, vitrier).
- Aide à l'achat/vente d'un bien immobilier (recherche, conseil, négociation, etc.).
- Service de déménagement (conseils sur mesure, devis gratuit, logistique, garde-meuble, etc.).

→ Votre Assistant Personnel identifie parmi notre réseau, le prestataire le plus qualifié et le plus proche de chez vous.



Voyages

- Réservation (billets, hôtels, taxis, voitures de location, etc.).
- Idées & organisation de week-ends et de séjours (en France et à l'étranger).
- Conseil aux voyageurs (préparation, démarches, vaccins, etc.).
- Obtention de visas touristiques ou d'affaires.

→ Votre Assistant Personnel vous soumet les meilleures options après avoir effectué les recherches et démarches à votre place.



Loisirs & plaisirs

- Suggestion & réservation de sorties (restaurants, spectacles, visites culturelles, etc.).
- Recherche de lieux de réception (anniversaires, mariages, etc.).
- Organisation et animation d'événements (DJ, chef à domicile, œnologie, etc.).
- Livraison de fleurs (en France métropolitaine et à l'international).
- Envoi de coffrets-cadeaux (choix parmi 80 thèmes).

→ Votre Assistant Personnel vous propose des idées pour profiter au mieux de votre temps libre, en vous faisant bénéficier d'avantages exclusifs.



Bien-être

- Conseil en nutrition
- Coaching sportif (en ligne et à domicile)
- Espaces de soins et de relaxation, centres de thalasso

→ Votre Assistant Personnel vous trouve la meilleure formule en fonction de vos envies et de vos disponibilités.



Conciergerie

Pour répondre à vos demandes nécessitant des recherches spécifiques (ex : trouver un disque collector, louer un costume d'époque, acheter un grand cru millésimé, faire un voyage solidaire, etc.).

→ **Votre Assistant Personnel met en œuvre toute son énergie et expérience pour vous dénicher la perle rare.**



Conseils d'Experts

- Droit : en plus de votre portail d'information juridique @del, vous avez accès à une assistance juridique par téléphone. Vous disposez d'informations et de conseils pour toutes vos questions de droit privé et professionnel.
- Assurance : vous bénéficiez de conseils personnalisés et de tarifs préférentiels pour répondre à vos besoins d'assurances personnels et professionnels.
- Patrimoine : vous profitez d'un bilan patrimonial gratuit, d'une aide pour vos déclarations fiscales, ainsi que de solutions personnalisées pour sécuriser et/ou optimiser vos placements.

→ **Votre Assistant Personnel vous met en relation avec nos partenaires experts métier.**

Les informations relatives à la nature des services indiqués dans ce Pocket Guide sont celles communiquées par nos partenaires au moment de sa rédaction, en novembre 2017. Certaines informations sont susceptibles d'évoluer en cours d'année du fait de nos partenaires, de la teneur de nos accords et de la nature des prestations.



POUR TOUTE DEMANDE, CONTACTEZ LE :

▪ **+33 1 47 04 31 30**

24h/24, 365j/an – En France et à l'étranger

▪ www.acmf.fr

VOS ASSISTANCES



Les assurances ACMF 2018

Inclus dans

PROTECTION OPTIMALE **SÉRÉNITÉ**

Avec les formules PROTECTION OPTIMALE et SÉRÉNITÉ, vous bénéficiez d'une solution d'assistance unique en son genre. Une solution conçue spécialement par l'ACMF avec le concours de nos partenaires Europ Assistance et CFDP. Ce bouquet complet d'assistances permet de couvrir efficacement l'ensemble des pannes, incidents, urgences et litiges que vous et votre famille pouvez rencontrer.

Une Assistance « 4 en 1 » : une solution regroupant assistance auto, médicale, habitation et protection juridique, pour une parfaite tranquillité d'esprit ;

Un accès simplifié : un seul contrat, un seul interlocuteur et un seul numéro d'appel 24/7, pour résoudre rapidement et efficacement tous vos tracas ;

Un haut niveau de garanties : 36 prestations d'assistance conçues pour vous apporter le meilleur niveau de couverture (jusqu'à 30 jours de véhicule de remplacement, prise en charge des litiges liés à vos achats en ligne, etc.) ;

Un fonctionnement optimisé : activation de la meilleure solution d'assistance, tenant compte des éventuelles prestations dont vous pouvez bénéficier par ailleurs (cf. garantie constructeur, assurance multirisque, carte bancaire, etc.).



Assistance automobile

L'assistance automobile comprend 11 prestations négociées spécialement par l'ACMF auprès de notre partenaire Europ Assistance :

1 Dépannage/remorquage en France et à l'étranger

Si votre véhicule est immobilisé (suite à une panne, un accident, une crevaison ou une erreur de carburant), nous organisons et prenons en charge le dépannage sur place ou le remorquage vers le garage le plus proche.

2 Immobilisation de votre véhicule pour réparations

Si vous êtes en déplacement et votre véhicule est immobilisé pour des réparations (plus de 2 jours en France ou plus de 5 jours à l'étranger), nous organisons et prenons en charge vos frais d'hôtel ainsi que vos frais de taxi.

3 Véhicule de remplacement

En cas d'immobilisation de votre véhicule pour plus de 24 heures, nous mettons à votre disposition un véhicule de remplacement : 8 jours maximum en cas de panne, 15 jours en cas d'accident/tentative de vol, 30 jours en cas de vol ou d'incendie.

4 Poursuite du voyage ou retour au domicile

Si vous êtes en déplacement et votre véhicule est immobilisé pour des réparations (plus de 2 jours en France ou plus de 5 jours à l'étranger), nous organisons et prenons en charge votre transport jusqu'à votre domicile ou votre destination initiale.

5 Récupération du véhicule

Suite à un dépannage, votre véhicule est réparé et vous devez aller le chercher, nous mettons à votre disposition

un billet de train ou d'avion pour que vous puissiez aller le récupérer. Nous pouvons aussi missionner un chauffeur pour le rapatrier jusqu'à votre domicile.

6 Rapatriement du véhicule

En cas d'immobilisation de votre véhicule sur une période de plus de 5 jours à l'étranger, nous pouvons organiser et prendre en charge son rapatriement jusqu'au garage le plus proche de chez vous.

7 Achat et envoi de pièces détachées

Suite à une immobilisation de votre véhicule, nous pouvons organiser la recherche et l'envoi de pièces détachées, indisponibles sur place, mais nécessaires à sa réparation.

8 Transport de liaison

Suite à un accident, un incendie, une panne, un vol ou une tentative de vol, nous prenons en charge les frais de taxi vers le lieu où vous pourrez récupérer votre véhicule de remplacement, à hauteur de 50 € TTC.

9 Frais de gardiennage du véhicule à l'étranger

Nous prenons en charge les frais de gardiennage de votre véhicule resté à l'étranger, dans l'attente de son rapatriement, pour une durée de 30 jours maximum.

10 Abandon de votre véhicule à l'étranger

Si la valeur argus de votre véhicule est inférieure au montant des réparations ou au coût du transport, nous pouvons organiser et prendre en charge l'abandon de votre véhicule sur place.

① Rapatriement des animaux domestiques

En cas d'incident au cours d'un déplacement en France, nous organisons et prenons en charge le rapatriement de vos animaux domestiques (chiens et chats).

En synthèse, les caractéristiques de l'assistance automobile ACMF :

- tous les véhicules immatriculés au nom de l'adhérent et de son conjoint sont couverts
- tous types de véhicules sont couverts : auto, moto et scooter de plus de 125 cm³, remorque et caravane
- vous disposez d'un véhicule de remplacement, jusqu'à 30 jours, à catégorie la plus équivalente
- en cas de double couverture, nous activons la solution de prise en charge la plus complète et avantageuse.

La présentation des prestations d'assistance faite dans ce document ne peut être opposable à l'ACMF dans la mesure où elle n'est ni technique ni exhaustive. Pour une parfaite et complète compréhension, nous vous invitons à vous référer à la Convention d'Assistance, conclue par l'ACMF avec Europ Assistance, qui est en ligne sur notre site Internet : www.acmf.fr



POUR TOUTE URGENCE, CONTACTEZ LE :

▪ **+33 1 47 04 31 30**

24h/24, 365j/an – En France et à l'étranger

▪ www.acmf.fr



Assistance médicale

L'assistance médicale comprend 19 prestations négociées spécialement par l'ACMF auprès de notre partenaire Europ Assistance :

1 Transport/Rapatriement

En cas de blessure ou de maladie en France comme à l'étranger, nous organisons et prenons en charge votre retour à domicile, ainsi que votre transport vers un service hospitalier proche de votre domicile ou de votre lieu de séjour.

2 Retour d'un accompagnant bénéficiaire

Lorsque vous êtes rapatrié(e), nous organisons et prenons en charge le transport des membres de votre famille qui voyagent avec vous.

3 Accompagnement des enfants du bénéficiaire

Vous voyagez avec des enfants de moins de 16 ans et vous vous retrouvez dans l'incapacité de vous occuper d'eux, nous prenons en charge et organisons leur rapatriement jusqu'à votre domicile.

4 Frais de secours sur piste

En cas de blessure sur une piste de ski balisée, nous prenons en charge les frais de secours jusqu'au centre médical le plus proche (250 € TTC pour un traîneau et 800 € TTC pour un hélicoptère).

5 Avance sur frais d'hospitalisation

En cas de blessure ou maladie à l'étranger, nous pouvons effectuer l'avance des frais d'hospitalisation. Le plafond est de 7 500 € TTC dans les pays de l'Union européenne et de 30 500 € TTC dans les autres pays.

6 Présence hospitalisation

En cas d'hospitalisation en France ou à l'étranger, et si votre retour ne peut se faire avant 7 jours, nous organisons et prenons en charge le voyage aller-retour d'une personne de votre choix pour se rendre à votre chevet.

7 Acheminement de médicaments

Lors d'un séjour à l'étranger, en cas de perte ou de vol de médicaments indispensables à la poursuite de votre traitement, nous vous en faisons parvenir.

8 Prolongation de séjour d'un accompagnant bénéficiaire

En cas d'hospitalisation devant se prolonger au-delà de la date de retour initialement prévue, nous prenons en charge les frais d'hébergement d'un accompagnant bénéficiaire durant cette période (à hauteur de 80 € TTC/nuit, 7 jours maximum).

9 Remboursement complémentaire des frais médicaux

En cas de blessure ou de maladie à l'étranger, nous pouvons venir compléter la prise en charge de vos frais médicaux, après intervention de votre régime de Sécurité Sociale et de vos différents organismes complémentaires. Le plafond est de 7 500 € TTC pour les pays de l'Union européenne, de 30 500 € TTC dans les autres pays et de 500 € TTC pour les urgences dentaires.

10 Transport de corps en cas de décès

En cas de décès, nous organisons et prenons en charge le transport du défunt jusqu'au lieu des obsèques.

11 Retour des bénéficiaires voyageant avec le défunt

En cas de décès, nous organisons et prenons en charge les titres de transport des autres bénéficiaires faisant partie du voyage et qui souhaiteraient rentrer à leur domicile.

12 Accompagnement du défunt

En cas de décès, nous organisons et prenons en charge le voyage aller-retour d'un membre de la famille pour gérer les formalités administratives.

13 Retour anticipé de l'étranger en cas de décès d'un membre de la famille

Si au cours d'un déplacement, vous apprenez le décès en France d'un membre de votre famille, nous organisons votre retour pour assister aux obsèques.

14 Transmission de messages urgents

Au cours de votre voyage, si vous êtes dans l'impossibilité de contacter une personne se trouvant en France, nous nous chargeons de lui faire parvenir un message.

15 Perte/vol des moyens de paiement ou titres de transport

Sous réserve d'une attestation de perte ou vol délivrée par les autorités locales, nous pouvons vous faire parvenir une avance de 1 000 € TTC pour vos dépenses de première nécessité (remboursable sous 30 jours).

16 Envoi d'objets oubliés au domicile

Paire de lunettes, lentilles, papiers d'identité, clés de votre valise... oubliés en France, nous organisons l'envoi de ces objets jusqu'à l'aéroport douanier le plus proche de votre lieu de séjour.

17 Chauffeur de remplacement

En cas de blessure ou maladie, et si vous êtes dans l'impossibilité de conduire, nous mettons à votre disposition un chauffeur de remplacement pour ramener votre véhicule jusqu'à votre domicile.

18 Assistance en cas d'accident de la circulation

Si vous faites l'objet de poursuites judiciaires à l'étranger à la suite d'un accident de votre véhicule, nous pouvons avancer votre caution pénale (plafond 8 000 € TTC) et vos honoraires d'avocat (plafond 1 000 € TTC).

19 Assistance psychologique

Si vous êtes victime d'un traumatisme provoqué par un accident corporel, un vol, un incendie, une catastrophe naturelle ou toute forme d'agression avec menace physique, nous vous mettons en relation avec un psychologue.

En synthèse, les caractéristiques de l'assistance médicale ACMF :

- l'adhérent, son conjoint (marié, pacsé ou concubin), ainsi que leurs enfants âgés de moins de 25 ans vivant sous le même toit, sont couverts
- sont également couverts les petits-enfants célibataires de moins de 25 ans, lorsqu'ils voyagent avec leurs grands-parents
- le remboursement des frais médicaux et d'hospitalisation se cumulent avec vos éventuels autres contrats

La présentation des prestations d'assistance faite dans ce document ne peut être opposable à l'ACMF dans la mesure où elle n'est ni technique ni exhaustive. Pour une parfaite et complète compréhension, nous vous invitons à vous référer à la Convention d'Assistance, conclue par l'ACMF avec Europ Assistance, qui est en ligne sur notre site Internet : www.acmf.fr



POUR TOUTE URGENCE, CONTACTEZ LE :

▪ **+33 1 47 04 31 30**

24h/24, 365j/an – En France et à l'étranger

▪ www.acmf.fr



Assistance juridique

L'assistance juridique comprend 3 types de prestations, négociées spécialement pour vous auprès de notre partenaire CFDP : l'information juridique, l'assistance juridique par téléphone et la protection juridique.

1 Information juridique : le portail @del

@del est un portail d'information juridique en ligne, accessible depuis le site www.acmf.fr. Il vous permet de consulter, gratuitement et à tout moment, des informations détaillées, documentées et actualisées quotidiennement (articles de loi, fiches juridiques, modèles de courriers, etc.). Sa navigation est intuitive, organisée par thèmes & catégories : famille, travail, santé, logement, consommation, véhicule, vie pratique, internet, justice et fiscalité.

2 Assistance juridique par téléphone

Vous avez accès à la plus importante plateforme juridique indépendante (non rattachée à une banque ou assurance) de France. Réunissant compétences et expertises en droit privé et droit professionnel, notre équipe de juristes vous délivre des informations et conseils, en toute impartialité, pour vous guider dans vos démarches. Ils sont à votre écoute du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h45.

3 Protection juridique

Que votre responsabilité soit mise en cause ou que vous soyez victime d'un tiers, nous défendons vos droits et intérêts en cas de litige. Nos équipes de juristes, avocats et experts vous aident dans la recherche de la solution la plus rapide et favorable. Si le recours à la médiation est impossible, ils vous défendent devant les tribunaux, et vos frais sont pris en charge à hauteur de 10 000 € TTC. Ce service couvre les contentieux liés à votre véhicule, aux infractions routières, à vos voyages, déplacements et loisirs, à vos activités sportives ainsi qu'à vos achats.

En synthèse, les caractéristiques de l'assistance juridique ACMF :

- trois modes d'accès pour une parfaite couverture (Internet, téléphone et consultation)
- quatre niveaux d'intervention : information, conseil, médiation et défense
- couverture des litiges liés à la consommation et aux loisirs
- prise en charge des frais d'avocat et de procédure à hauteur de 10000 € TTC

La présentation des prestations d'assistance faite dans ce document ne peut être opposable à l'ACMF dans la mesure où elle n'est ni technique ni exhaustive. Pour une parfaite et complète compréhension, nous vous invitons à vous référer à la Convention d'Assistance, conclue par l'ACMF avec CFDP, qui est en ligne sur notre site Internet : www.acmf.fr



**POUR TOUT PROBLÈME JURIDIQUE,
CONTACTEZ LE :**

▪ **+33 1 47 04 31 30**

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h45

▪ www.acmf.fr



Assistance habitation

L'assistance habitation comprend 3 prestations négociées spécialement par l'ACMF auprès de notre partenaire Europ Assistance :

1 Urgence habitation

Vous avez besoin d'une intervention d'urgence à votre domicile, nous recherchons le prestataire qualifié capable d'assurer rapidement et efficacement la réparation, parmi nos 4093 artisans (électriciens, plombiers, vitriers, serruriers, chauffagistes), partout en France.

Avant son déplacement, nous vous communiquons ses conditions d'intervention, puis le dépêchons à votre domicile. Nous prenons en charge ses frais de déplacement à concurrence de 50 € TTC.

2 Dépannage d'urgence

Un appareil électrique domestique vient de tomber en panne (ex : lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur, cuisinière, hotte, cave à vins, télévision, home cinema, chaîne Hi-Fi, etc.). Nous recherchons le réparateur agréé et qualifié pour répondre à votre besoin.

Avant son déplacement, nous vous communiquons ses conditions d'intervention, puis le dépêchons à votre domicile. Nous prenons en charge ses frais de déplacement à hauteur de 50 € TTC.

3 Cambriolage, incendie ou dégât des eaux

Alors que vous êtes en déplacement, vous êtes victime d'un cambriolage, d'un incendie ou d'un dégât des eaux à votre domicile. Avec votre autorisation, nous prenons les mesures conservatoires et avançons, si nécessaire, les frais d'huissier, serrurier, menuisier ou de plombier.

En synthèse, les caractéristiques de l'assistance habitation ACMF :

- vous disposez de trois prestations d'assistance habitation couvrant les principales urgences liées à votre habitation
- votre domicile, comme vos principaux équipements, sont couverts
- nous prenons en charge les frais de déplacement à hauteur de 50 € TTC

La présentation des prestations d'assistance faite dans ce document ne peut être opposable à l'ACMF dans la mesure où elle n'est ni technique ni exhaustive. Pour une parfaite et complète compréhension, nous vous invitons à vous référer à la Convention d'Assistance, conclue par l'ACMF avec Europ Assistance, qui est en ligne sur notre site Internet : www.acmf.fr



POUR TOUTE URGENCE, CONTACTEZ LE :

▪ **+33 1 47 04 31 30**

24h/24, 365j/an – En France et à l'étranger

▪ www.acmf.fr

**VOTRE ASSISTANT
PERSONNEL**

+33 1 47 04 31 30

En France et à l'étranger
24h/24 – 365j/an

**VOTRE RELATION
ADHÉRENT**

+33 1 47 04 09 01

Du lundi au vendredi
De 9h30 à 18h30

Document non contractuel



ACMF – 74 avenue Kléber – 75116 Paris
www.acmf.fr